



15 Janvier 2015

Directeur de la publication G.Berthevas

Numéro 080

Tiré à 225 Exemplaires

Mairie: 02 97 74 91 55 fax 02 90 92 71 99 Internet: mairie-saint-abraham@wanadoo.fr

Ouverture: Lundi: 9h /12h et 14h /18h. Mercredi/Vendredi: 8h/12h et 14h/18h. Mardi/Jeudi: 8h/12h

Numéros utiles

Médecins de garde: (soir/ week end)	02 97 68 42 42
Pharmacies de garde: (soir/ week end)	32 37
Dentistes de garde: (soir/week end)	02 97 63 12 73
Cabinet Infirmier:	02 97 74 76 47
Hôpital Ploërmel:	02 97 73 26 26
Centre Anti- Poison:	02 99 59 22 22
En cas d'urgence vitale, composez le	15 (SAMU)
Gendarmerie de Ploërmel	02 97 74 06 14
Pompiers	18
Destruction de nids de guêpes ou frelons	02 97 75 13 98
Allo Service Public (0,12 €/mn TTC d'un poste fixe)	39 39

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent: P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h00/12h00

13h30/18h00

Ruffiac: Lande des Archers

Mardi, Jeudi : 9h00/12h00

Samedi : 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Recensement militaire pour les jeunes nés entre le **01 Décembre 1998** et le **28 Février 1999**

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Vie Municipale

Elections départementales

Elles auront lieu les 22 et 29 Mars.

Ainsi, vous serez appelés à élire vos représentants au sein du Conseil Départemental du Morbihan (ex Conseil Général) en votant pour un binôme composé d'une femme et d'un homme, assurant ainsi la parité au sein de cette Assemblée.

Bibliothèque Municipale :

Horaires d'ouverture

Mercredi et Samedi

De 15h00 à 17h30

Prochain renouvellement des livres le 29 Janvier

Réunion publique

Une réunion d'information sur la lutte contre les frelons asiatiques aura lieu le **Samedi 07 Février à 10h30** à la mairie. Les dispositifs de piégeage vous seront présentés ainsi que les aides financières.

Editorial

Ce début d'année a été marqué par les attentats terroristes survenus au siège de Charlie Hebdo, à Montrouge et Porte de Vincennes à Paris entre le 07 et le 09 Janvier. Lors de la cérémonie des Vœux, des roses et des bougies ont été allumées en mémoire des personnes victimes de ces actes ignobles. Nous devons, tous autant que nous sommes défendre les valeurs universelles de la République et ce dès le plus jeune âge. A ce titre, à la fin de la cérémonie, les enfants ont reçu une rose car les enfants représentent l'espoir d'un monde meilleur que nous construisons pour eux. Tentons de maintenir l'esprit de rassemblement et de solidarité manifesté le dimanche 11 Janvier partout en France.

Cette nouvelle année commence par quelques travaux sur le clocher de l'église consistant notamment en un nettoyage des ardoises et quelques réparations, les abat-sons vont également être nettoyés et repeints, et le paratonnerre sera refixé. Pour ce faire, nous avons obtenus 75% de subventions à savoir 25% du CG et 50% de réserve parlementaire de la part de notre sénatrice Odette Herviaux. Soit un total de subventions de 8176€ et donc un reste à charge pour la commune de 2500€.

En 2015, le programme de voirie devrait se concentrer sur la route de La Gratz. Pour faciliter la circulation et le croisement des véhicules nous prévoyons un élargissement de la route à partir du panneau de sortie d'agglomération jusqu'à l'entrée de la zone d'activités. La réalisation de ces travaux est suspendue à l'obtention de subventions. Les coûts estimés sont de 31 700€ (pour mémoire le programme de voirie 2015 était de 20000€). Nous avons reçu un accord de subvention du conseil général de 7625€ au titre du programme de voirie en Bretagne centrale et nous sommes dans l'attente d'une autre subvention au titre du fond départemental d'intervention.

Il n'y aura pas d'autres travaux d'investissement. Par contre, nous allons étudier de près notre budget de fonctionnement afin de chercher à nouveau des petites économies à réaliser. Opération difficile alors que l'Etat ne cesse de faire peser sur les collectivités son fort désengagement dans de nombreux domaines.

Nous bénéficions à Saint Abraham d'une très belle qualité de vie et notre commune reste très dynamique. Je remercie à ce titre, toutes les associations, les commerces, artisans, entreprises et exploitations agricoles qui contribuent chacun à leur façon à faire vivre notre commune.

Nous souhaiterions faire bénéficier de cette qualité de vie à un plus grand nombre. Comme vous la savez les jeunes qui s'installent sur St Abraham en location dans un premier temps souhaitent très souvent s'y installer durablement du fait de notre situation géographique et de notre dynamisme. En ce début d'année, nous allons poursuivre les rencontres avec les propriétaires de terrains constructibles de façon à les encourager à proposer leurs parcelles à la vente directe aux particuliers. Vous connaissez l'enjeu pour St Abraham et l'importance de lui apporter une nouvelle population. Mais je tiens également à attirer l'attention de tous les propriétaires, du bourg comme des villages sur les nouvelles règles en matière d'urbanisme et notamment la loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) dont l'enjeu serait de favoriser la construction de logements tout en luttant contre la consommation excessive d'espace naturel et agricole. Pour parler clairement c'est la concentration de l'habitat dans les centres. L'un des leviers de cette loi est le Schéma de Cohérence Territoriale(SCOT) qui pour nous est en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Ploërmel. Inutile de vous préciser que ces outils ne sont pas faits pour développer l'habitat dans des petites communes mais plutôt de tout concentrer dans les villes ou grandes communes à proximité immédiate des services. Ce SCOT sera un document d'urbanisme opposable aux communes.

Mettons tout en œuvre ensemble pour développer Saint Abraham avant qu'il ne nous soit plus possible réglementairement de le faire ; Je terminerai ce sujet par une note positive puisque j'ai signé en ce tout début d'année 2 permis de construire. En espérant que ce soit le début d'une longue série !

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2015. Que cette nouvelle année vous maintienne en bonne santé, qu'elle vous apporte beaucoup de bonheurs à partager en famille ou entre amis.

Gaëlle BERTHEVAS

Vie Sociale

Remerciements

Les responsables du Secours Catholique remercient de tout cœur les personnes qui ont fait bon accueil aux bénévoles lors de la distribution des bougies de Noël.

La somme récoltée : 348 €, servira à aider des personnes, des familles démunies dans notre secteur.

Vie des écoles

Ecole Notre Dame de Lourdes

10, rue des écoles. St Abraham 02 97 74 82

17 eco56.ndl.st-abraham@eco.ecbretagne.org

Horaires : 9h00/12h05 13h35/16h45

ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com



*Vive les rois et les reines !
Après le partage de la
galette : les heureux élus*



Crèche de Saint-Abraham

« Elle a été réalisée par la classe de maternelle (PS-MS-Gs) aidée des CE1 et en lien avec notre projet d'année sur la Bretagne. Les CE1 ont mis en place 2 panneaux représentant chacun un paysage breton typique : la mer et la campagne. Ils ont ensuite travaillé sur le croquis de l'église et ont construit la maquette. Les maternelles ont quant à eux fabriqué les personnages : des bretons et des bretonnes !

Cette réalisation a été primée : nous avons obtenu le 1^{er} prix au concours des crèches organisé par le service pastoral de la DDEC »

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

Horaires de l'école : 9h00/12h00 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et

13h30/16h30 les lundi et jeudi et 13h30/15h le mardi vendredi

Horaires de la garderie (sur place): 7h15/8h50 et 16h45/19h00 et 12h/12h30 le mercredi.

Toute l'équipe de l'école souhaite une excellente année 2015 à tous les habitants de Saint Abraham !



Le début de l'année 2014/2015 a été marqué à l'école par la mise en place des nouveaux horaires liés à la réforme des rythmes scolaires : Les écoliers bénéficient désormais d'une matinée d'enseignement supplémentaire, le mercredi matin, ce qui leur permet de terminer à 15h le mardi et le vendredi. Des activités périscolaires variées et de qualité ont été mises en place par le SIVU (Syndicat Intercommunal qui gère l'école), telles que : céramique, éveil musical, jeux avec la Ludothèque de Malestroit, ateliers de création manuelle, initiation à divers sports (basket, boxe, cirque)....

Au cours du 1^o trimestre, divers projets ont été menés à l'école :

Cross USEP de la solidarité pour les élèves de la maternelle au CP, travail sur la commémoration du centenaire de la guerre 14/18 avec visite du Musée de Guer pour les CM1 CM2 et travail sur les métiers du début du siècle pour les CE1 CE2, avec visite de l'écomusée de Lizio.



Vie des Associations

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes invite tous les bénévoles des foulées stéphanoises à l'**assemblée générale**, ce **vendredi 23 janvier à 20h00**, qui sera suivie de la traditionnelle galette des rois.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, le Comité organise, le **dimanche 14 juin**, une sortie sur le site de GUERLEDAN avec visite guidée du fond du Lac.

Deux cars de 60 places seront mis à disposition, dont un départ vers 7h30 pour une visite prévue à 9h15 et un second vers 10h30 pour une visite l'après-midi.

Les deux groupes pourront partager un temps commun lors du pique-nique le midi (à prévoir).

Dans l'attente de vous donner plus de précisions (tarifs et modalités de réservations)...

Club de l'Amitié



Mercredi 14 Janvier le club a fêté les rois. En fait ce sont quatre reines qui ont été désignées par le sort des "fèves". L'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur, des rires, des belotes assidues, un moment de mémoire avec la projection de photos de 2006 à 2014. Le souhait de la nouvelle équipe du club : *"l'association fonctionne grâce aux bénévoles qui s'investissent et qui donnent de leur temps, alors si vous voulez les rejoindre, tous les deuxièmes Mercredi du mois, donnez un peu de temps, un peu d'attention aux autres, de l'amitié à partager, des moments de convivialité, des sorties, des activités, le club vous attend"*.



De 1914 à 1918



La trêve de Noël 1914 vue par un caporal Français

(extrait d'une lettre d'un soldat du front)

Tout à coup, tout près de nous on entend chanter au son de flûtes et d'un harmonium. C'étaient les Bavares qui fêtaient Noël. Quelle impression ! D'un côté des chants religieux, de l'autre la fusillade, et tout ça sous un beau clair de lune en pleins champs, tout recouverts de neige. Quand ils eurent fini nous poussâmes des hourrah, hourrah

A notre tour, le Capitaine le 1er, nous entonnâmes d'une seule voix: Minuit Chrétien, puis il est né le Divin Enfant. Ils nous écoutèrent, puis eux poussèrent des applaudissements et des bravos. Enfin, trois qui savaient très bien l'Allemand chantèrent deux cantiques en chœur avec les Bavares.

On m'aurait raconté cela je ne l'aurais pas cru, mais les faits sont là et ils se produisent un peu partout, mais malheureusement, ne serviront à rien.]

Cette lettre vous parviendra peut être l'année prochaine, dans cette circonstance je m'empresse de vous offrir mes meilleurs vœux pour 1915. J'espère que cette 'année reconstituera tout ce que 1914 a détruit, bonheur, foyers et espérances, et qu'elle apporte la paix, le travail et la récompense tant méritée par les sacrifices que cette guerre nous a forcés à faire.

J'aurais voulu vous écrire hier, mais nous avons été obligés d'aller nous réfugier dans la cave, à cause des percutants qui tombaient dans Villers aux Bois, petit pays où nous nous reposons, avant d'aller aux tranchées

Merci encore de toutes vos bontés. Recevez, mes chers Parents, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année et mes plus sincères baisers.

Votre fils qui vous aime.

Grâce à ces hommes nous avons passé un Noël de paix et avons pu nous présenter les vœux.